

# CONSENTEMENT DES PARENTS, DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉS ET RENONCIATION À TOUS RECOURS, ACCEPTATION DU RISQUE ET CONVENTION D'INDEMNISATION

Amigo Karting

Description et situation de l'épreuve ou des épreuves

CONSIDÉRANT l'autorisation accordée à l'enfant mineur («Le Mineur») de participer de quelque façon à l'ÉPREUVE ou aux ÉPREUVES et/ou qu'il soit autorisé à entrer pour toute raison dans une ou des AIRE(S) RÉSERVÉE(S) (soit une aire exigeant une autorisation particulière, pièces justificatives ou permissions d'entrer, ou toute aire pour laquelle l'admission du public en général est réservée ou interdite), je conviens :

1. Que je connais la nature de l'ÉPREUVE ainsi que l'expérience et les capacités du Mineur, et croit qu'il est qualifié pour participer à l'ÉPREUVE ou aux ÉPREUVES. J'inspecterai les lieux, les aménagements et le matériel devant servir, ou avec lesquels le Mineur peut venir en contact. SI, MOI OU LE MINEUR, CROYONS QUE QUOI QUE CE SOIT EST NON SÉCURITAIRE, JE COMMANDERAI AU MINEUR DE QUITTER IMMÉDIATEMENT L'AIRE RÉSERVÉE ET DE REFUSER DE CONTINUER À PARTICIPER À L'ÉPREUVE OU AUX ÉPREUVES.
2. QUE JE COMPRENDS PARFAITEMENT et aviserai le Mineur que : a) LES ACTIVITÉS DE L'ÉPREUVE OU DES ÉPREUVES SONT TRÈS DANGEREUSES et que la participation à celles-ci et/ou l'entrée dans les Aires Réservées implique des RISQUES ET DES DANGERS DE DOMMAGES CORPORELS SÉRIEUX, Y COMPRIS DES («RISQUES») D'INCAPACITÉ PERMANENTE, DE PARALYSIE ET DE DÉCÈS; (b) ces Risques et dangers peuvent être occasionnés par les propres actions ou inactions du Mineur, des actions ou inactions des autres participants à l'Épreuve ou aux Épreuves, les règles de l'Épreuve ou des Épreuves, la conditions et la disposition des lieux et du matériel, ou la NÉGLIGENCE DES «BÉNÉFICIAIRES» au présent dégagement de responsabilités nommés ci-dessous : c) il peut y avoir D'AUTRES RISQUES QUE J'IGNORE ou qui ne sont pas prévisibles à ce moment-ci d) LES PERTES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES et/ou les dommages pouvant en résulter POURRAIENT ÊTRE GRAVES ET POURRAIENT CHANGER L'AVENIR DU MINEUR DE FAÇON PERMANENTE.
3. Et je consens à la participation du Mineur à l'Épreuve ou aux Épreuves et/ou à son entrée dans les aires réservées, et PAR LES PRÉSENTES, ACCEPTE ET ASSUME TOUS CES RISQUES, CONNUS ET INCONNUS, ET ASSUME TOUTE RESPONSABILITÉ POUR LES PERTES, FRAIS ET/OU DOMMAGES À LA SUITE DESDITS PRÉJUDICES, INCAPACITÉ, PARALYSIE OU DÉCÈS, MÊME S'ILS SONT OCCASIONNÉS EN TOUT OU EN PARTIE, PAR LA NÉGLIGENCE DES BÉNÉFICIAIRES DU PRÉSENT DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉS.
4. JE, PAR LES PRÉSENTES, DÉGAGE DE TOUTE RESPONSABILITÉ À MON ÉGARD, envers le Mineur, mes représentants personnels et ceux du Mineur, légataires, héritiers et ayants droit, RENONCE ET CONVIENS DE NE PAS POURSUIVRE les promoteurs, participants, associations de courses, les organismes d'autorisation ou leurs sous-divisions, les opérateurs de pistes, les propriétaires de pistes, les officiels, les propriétaires de voiture, les conducteurs, les équipes de fosse, le personnel de sauvetage, les personnes dans les Aires Réservées, les promoteurs, commanditaires, annonceurs, propriétaires et locataires de lieux servant à la conduite de l'Épreuve ou des Épreuves, les inspecteurs de lieux ou d'épreuves, les surveillants, souscripteurs, consultants et autres personnes physiques ou morales qui donnent des recommandations, des directives ou instructions, ou sont préposés à l'évaluation de risques ou au contrôle des sinistres se rattachant aux lieux ou à l'Épreuve ou aux Épreuves et chacun d'eux, leurs administrateurs, dirigeants, agents et employés, tous aux fins de référence, ici désignés comme étant les «Bénéficiaires du présent dégagement de responsabilités», POUR TOUTES RÉCLAMATIONS, DEMANDES EN JUSTICE, PERTES OU TOUT DOMMAGE, DE QUELQUE NATURE QU'IL SOIT, EN RAISON DE TOUT PRÉJUDICE QUI ME SERAIT CAUSÉ À MOI OU AU MINEUR, y compris, mais sans pour autant limiter la généralité des termes qui précèdent, suite au décès ou aux dommages aux biens, occasionnés OU PRÉTENDU AVOIR ÉTÉ OCCASIONNÉS, EN TOUT OU EN PARTIE, PAR LA NGLIGENCE DES BÉNÉFICIAIRES DU PRÉSENT DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉS, OU AUTREMENT.
5. Si malgré cette décharge, Je, le Mineur, ou toute autre personne au nom du Mineur, soumet une réclamation à l'encontre d'un des BÉNÉFICIAIRES DU PRÉSENT DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉS, JE CONVIENS DE GARANTIR, D'INDEMNISER ET DE TENIR INDEMNES ET À COUVERT, LES BÉNÉFICIAIRES DU PRÉSENT DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉS ET CHACUN D'EUX, DE TOUS LES FRAIS JURIDIQUES, HONORAIRES D'AVOCAT, PERTES RESPONSABILITÉ, DOMMAGES OU FRAIS POUVANT SURVENIR EN RAISON DE LA RÉCLAMATION PRÉSENTÉE À L'ENCONTRE DE TOUT BÉNÉFICIAIRE DU PRÉSENT DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉS NOMMÉS CI-DESSOUS, QUE LA RÉCLAMATION SOIT BASÉE SUR LA NÉGLIGENCE DES BÉNÉFICIAIRES DU PRÉSENT DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉS.
6. Je signe cette convention pour mon propre compte et celui du Mineur.

J'AI LU CE CONSENTEMENT DE PARENTS, CE DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉS, RENONCIATION AUX RECOURS, ACCEPTATION DU RISQUE ET CONVENTION D'INDEMNISATION, JE COMPRENDS QU'EN LA SIGNANT JE RENONCE À DES DROITS SUBSTANTIELS, QUE JE ET/OU LE MINEUR AURIONS AUTREMENT, DE RECOUVRER DES DOMMAGES POUR DES PERTES OCCASIONNÉES PAR LA FAUTE DES BÉNÉFICIAIRES DU PRÉSENT DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉS, ET JE LE SIGNE VOLONTAIREMENT, SANS INFLUENCE, ET EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE.

NOM DU PARENT/TUTEUR EN LETTRES MOULÉES

SIGNEZ ICI (PARENT/TUTEUR)

# TÉLÉPHONE

NOM DU MINEUR EN LETTRES MOULÉES

SIGNEZ ICI (MINEUR)